



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juillet 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77
Présents : 59
Votants : 71 (dont 12
procurations)

N°26 U/

OBJET :

AGENCE FRANCE
LOCALE

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE

DÉSIGNATION DES
REPRÉSENTANTS DE
VICHY
COMMUNAUTÉ

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 29 JUIL. 2020

Publiée ou notifiée
le : 29 JUIL. 2020

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER (de la délibération n°1 à la délibération n°15), François HUGUET, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Marc BOUREL, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND (de la délibération n°1 à la délibération n°32), Véronique TRIBOULET, Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET (de la délibération n°1 à la délibération n°24), Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Evelyne VOITELLIER, Jean ALMAZAN, Anne-Sophie RAVACHE, Jean-Philippe SALAT, Corinne IBARRA, Alexis BOUTRY, Claude MALHURET, Christiane LEPRAT, Sylvie DUBREUIL, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD (de la délibération n°1 à la délibération n°14), Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Elisabeth BARGE à François SENNEPIN, Françoise DUBESSAY à Alain VENUAT, Bertrand BAYLAUCQ à Annie CORNE, Pascal DEVOS à Alexis MAYET (de la délibération n°1 à la délibération n°24), Marie-José MORIER à François HUGUET (à partir de la délibération n°16), Romain DEJEAN à Christine MAGNAUD, Jacques BLETTY à Nicole COULANGE, Valérie LASSALLE à Christiane LEPRAT, Patrick BLETHON à Charlotte BENOIT, Pauline TIROT à Alexis BOUTRY, Henri SARRE à Jean ALMAZAN, Linda PELISSIER à Anne-Sophie RAVACHE, Bernard KAJDAN à Sylvie DUBREUIL, Conseillers Communautaires.

Absents représentés par leur suppléant : Mmes et MM. Olivier ROYER par Patricia ROZZIO, Christine BOUARD par Nathalie VERRIERE, Conseillers Communautaires.

Absents excusés : MM. François SZYPULA, Philippe COLAS, Alexandre GIRAUD Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté,

Vu les dispositions de l'article L. 1611-3-2 du Code Général des Collectivités Territoriales instituant le Groupe Agence France Locale composé de deux entités juridiques distinctes,

Vu les statuts de l'Agence France Locale – Société Territoriale du 30 décembre 2019 et notamment son article 16,

Vu la délibération n°15 du 14 juin 2018 approuvant l'adhésion au Groupe Agence France Locale – Société Territoriale,

Considérant la nécessité pour la Communauté d'Agglomération de désigner parmi ses membres les représentants appelés à siéger au sein de l'Agence France Locale – Société Territoriale,

Propose au Conseil Communautaire :

- de désigner conformément aux dispositions de l'article L 2121-21 du Code général des collectivités territoriales comme représentants de Vichy Communauté au sein de l'Assemblée Générale de l'Agence France Locale – Société Territoriale :

- Monsieur Franck GONZALES, en qualité de membre titulaire,
- Madame Nicole COULANGE, en qualité de membre suppléant,

- D'autoriser le représentant titulaire de Vichy Communauté ou son suppléant à accepter toutes autres fonctions qui pourraient leur être confiées dans le cadre de la représentation au sein du Groupe Agence France Locale (Conseil d'Administration, présidence, vice-présidence, membres titulaires ou suppléants des éventuelles commissions d'appels d'offres, Conseil de Surveillance, Conseil d'Orientation, etc.), dans la mesure où ces fonctions ne sont pas incompatibles avec leurs attributions,

Après en avoir délibéré, et compte tenu du fait qu'aucun autre conseiller communautaire n'a déposé de candidature, le Conseil Communautaire :

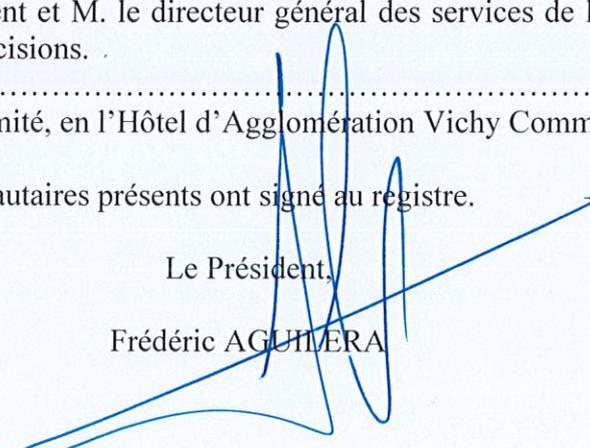
- Approuve ces désignations,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 23 Juillet 2020.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUIÉRA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 26 U/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

Objet de l'acte : 23/07/2020 AGENCE FRANCE LOCALE - ASSEMBLEE GENERALE -
DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE VICHY COMMUNAUTE

.....
Date de décision: 23/07/2020

Date de réception de l'accusé 29/07/2020
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 23JUIL2020_26U

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20200723-23JUIL2020_26U-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Designation de représentants

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 26U.pdf (99_DE-003-200071363-20200723-23JUIL2020_26U-DE-
1-1_1.pdf)